

## **Elections CIPAV renouvellement du Conseil d'Administration**

### **VOTEZ pour notre liste unie « nouveau cap CIPAV »**

Candidats unis de l'aménagement de l'espace, du bâti et du cadre de vie... Fort d'une dynamique de compréhension mutuelle, représentative et sans parti pris partisan ni politique, soutenus dans notre engagement par :

**L'UNAPL (Union Nationale des Professions Libérales)**

**La Société Française des Urbanistes (SFU)**

**L'UNSAFA (Union Nationale des Syndicats Français d'Architectes)**

**CINOV (Fédération des syndicats des métiers de la prestation intellectuelle du Conseil, de l'Ingénierie et du Numérique)**

**SYNTEC (Syndicat des Bureaux d'Etudes Techniques)**

**L'UNTEC (Union des Techniciens et Economistes de la Construction)**

**Le CFAI (Conseil Français des Architectes d'Intérieur)**

**L'Ordre des Géomètres et l'UNGE (Union Nationale des Géomètres Experts)**

Notre profession de foi commune pour l'intérêt des cotisants et des prestataires peut être résumée ainsi : « face aux difficultés des professions à exercice libéral, défendre la CIPAV, notre Caisse de Retraite, pour laquelle nous cotisons depuis de nombreuses années, en concrétisant un nouveau projet fonctionnel qui assurera la réactivité des services dans le traitement de vos demandes, en défendant vos intérêts, en ajustant le partage de l'effort entre cotisants et retraités pour maintenir le pouvoir d'achat de chacun, pour obtenir des revalorisations légitimes tout en sauvegardant nos réserves qui assurent le pérennité des pensions... »

### **Les candidatures de la liste unie « nouveau cap CIPAV »**

#### **Collège 1 : Aménagement de l'Espace, du Bâti et du Cadre de Vie**

titulaire : CASTANS Philippe Architecte – suppléant : BRAUD Philippe Architecte

titulaire : KOST Martina Ingénieur – suppléant : IRANI Joseph Ingénieur

titulaire : MONNIER Bernard Architecte-Urbaniste– suppléant : SKARBEEK Frederic Architecte

titulaire : PARINAUD Thierry Architecte – suppléant : PONTAIS Denis Architecte

titulaire : TALAGRAND Philippe Maître d'œuvre – suppléant : CABROL Francis Ingénieur

titulaire : TAUZIN Patrick Architecte – suppléant : BIDOT Patrick Architecte

#### **Collège 2 : Conseils**

titulaire : ANTONUCCI Bernard Conseil – suppléant : REINERO Yves Conseil

titulaire : VEDRENNE Jean François Qualiticien – suppléant : FAUCON Bertrand Conseil Commercial

#### **Collège 3 : Inter Professionnel**

titulaire : DUHEM Marie Françoise Psychologue – suppléant : FONTAINE Maryse Psychologue

titulaire : VINCENT Michel Guide HM – suppléant : CRABIERES Denis Guide HM

#### **Collège 4 : Prestataires**

titulaire : PICHET François Architecte Retraité – suppléant : ROCHE Jean Michel Architecte Retraité

**Fort de l'expérience de certains et de la redynamisation des nouveaux entrants au Conseil d'Administration, s'appuyant sur l'acquis d'un fonctionnement rodé, tant avec une collecte régulière des cotisations et surtout de la régularité des versements des pensions par la mensualisation, le nouveau CONSEIL D'ADMINISTRATION aura pour volonté de moderniser la CIPAV de demain, en s'appuyant sur un personnel performant et remotivé, gouverné par une nouvelle direction renouvelée avec un redéploiement des cadres des caisses du groupe BERRI.**

**Cela procédera par :**

1 – L'actualisation des outils et logiciels informatiques et la réadaptation des méthodes de gouvernance face à la croissance des effectifs (593 000 adhérents dont 227 000 cotisants, 81 000 retraités et 285 000 auto-entrepreneurs) soit un triplement des dossiers en 10 ans. Il a fallu progressivement s'adapter en changeant nos bureaux devenus trop étroits. L'arrivée des auto-entrepreneurs ayant comme on pouvait craindre nécessité le renforcement des effectifs...

2 - Une amélioration de la communication interactive sur le net, et de télé service avec tous les adhérents (cotisants et retraités) y compris nos nouveaux affiliés (moniteurs de skis, ostéopathes, auto-entrepreneurs...)

3 – Un accroissement des effectifs de la plate-forme téléphonique permettant enfin de joindre un interlocuteur attentif tant en écoute qu'en réponse immédiate, voire en léger différé si la demande nécessite une recherche et une analyse.

4 – Un service courrier rénové et renforcé (envois traditionnels et mails) confirmant toutes les réceptions dans le plus bref délai, et surtout en donnant des réponses précises à tous et à toutes, dans des délais raisonnables.

5 – Une gestion rigoureuse des actifs mobiliers (2,6 M d'euros) que des actifs immobiliers (0,4 M d'euros) basée sur un rendement de 5,4% en 2013, permettant d'honorer les retraites pendant les prochaines années (le danger étant la récupération de nos fonds pour pallier les déficits d'autres caisses qui n'ont pas maîtrisés leurs dépenses par le passé avec la rigueur nécessaire et indispensable).

*Cher confrères, chères consoeurs, chers amis,*

*Les professions libérales sont en ébullition après les propos des deux derniers Ministres de l'Economie qui se succèdent (suite au rapport de l'inspection des finances) et surtout les actions du gouvernement VALLS, qui persiste :*

*Notaires, huissiers, pharmaciens, directeurs d'auto-école, taxis... sont taxés de privilégiés et de nantis !!!*

*Les architectes laminés par les banquiers et les entreprises générales (cf. PPP) et l'ingénierie privée indépendante (nombreux cas de concurrence déloyale), vont disparaître au profit de l'ingénierie technique des grands groupes, qui veulent les intégrer comme exécutants (l'architecte est un artiste et un doux rêveur, sans aucune crédibilité économique !!!).*

*L'architecte peut continuer à exister d'une part par la loi sur l'Architecture de 1977 que beaucoup voudrait voir abrogée et d'autre part par les responsabilités que nous assurons via les assurances que nos cabinets payent (nous sommes souvent responsables sur nos biens propres ...).*

*Que dire des activités des consultants dans leur ensemble ?*

*Alors si vous voulez toujours exister, battons-nous ensemble au sein de l'UNAPL qui regroupe l'ensemble des syndicats et organisations de professions libérales règlementées.*

*Dans ce cadre, la CIPAV, fort de ses 593 000 adhérents, et surtout des fonds qu'elle a capitalisé depuis longtemps (environ 3 milliards d'euros de réserves qui permettront aux cotisants de continuer à toucher leur retraite pendant toutes les années 2000).\**

*Nous avons donc constitué une liste de professionnels du cadre de vie expérimentés qui ne doit en aucune manière laisser les clés de notre caisse à d'autres, notamment à des organisations qui militent auprès du pouvoir politique actuel, sans connaissance des dossiers, dénigrant les administrateurs sortants, et surtout n'ayant aucune expérience sur l'exercice de nos petites structures.*

*Votez pour notre liste  
« **Nouveau cap CIPAV** »*

*B.H. MONNIER  
pour la liste « nouveau cap CIPAV »*